

Le conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire :

MARDI 18 MAI 2021 à 19 h 00

À l'Esplanade du Lac

À l'ordre du jour :

1 - Présentation des missions de la Gendarmerie et de la Police Municipale par M. Le Capitaine ROTA et M. NICAULT, chef de poste de la police municipale de Divonne-les-Bains
2 - Installation du Conseil Municipal des Jeunes

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - FONCIER

POINT N°1 COMBE DE L'EAU - CESSIION À L'EURO SYMBOLIQUE CONSENTIE PAR LES HÉRITIERS DE MME SANDRI NÉE BOIS - PARCELLES SECTION AC N°521, 522 ET 523

VIE DES HABITANTS

POINT N°2 CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE DIVONNE LES BAINS ET L'ASSOCIATION AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL ET DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL DE DIVONNE LES BAINS

RESSOURCES HUMAINES

POINT N°3 CONTRAT DE PROJET (EMPLOI NON PERMANENT) : CHEF DE PROJET "PETITES VILLES DE DEMAIN"

SCOLAIRE

POINT N°4 ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022

COMMANDE PUBLIQUE

POINT N°5 MISE À DISPOSITION, ENTRETIEN, MAINTENANCE DE STATIONS ET DE VÉLOS EN LIBRE-SERVICE - CHOIX DU PRESTATAIRE

ADMINISTRATION GENERALE

POINT N°6 REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS - SIEA - DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT EN REMPLACEMENT D'UN CONSEILLER DÉMISSIONNAIRE

POINT N°7 ACCEPTATION D'UN DON

POINT N°8 COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

POINT N°9 COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DU 26 MAI 2020 ET DU 12 JANVIER 2021

Le 11 mai 2021

Le Maire



Vincent SCATTOLIN